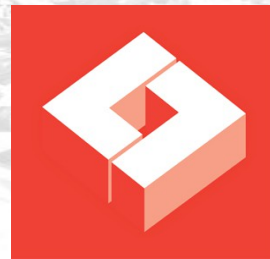


Élections du 4 décembre 2014

## CAP des ITPE



### Fiche d'identité :

Nom : Alexandre

Prénom : Elsa

Lieu d'exercice : Cerema Territoires et ville (ex-CERTU)

Mode d'entrée dans le corps des ITPE : concours externe

Année d'entrée dans le corps : 2010

Grade : ITPE

Mandats syndicaux précédents ou en cours au sein du SNITPECT-FO :  
Secrétaire régionale Bourgogne puis correspondante de l'unité fonctionnelle du Cerema Territoires et ville



pense à toi,  
pense à  
ton syndicat

le 4  
décembre  
vote!



### Pourquoi je suis candidate !

La CAP permet de mettre à profit pour tous la richesse des parcours et des expériences de chacun, d'avoir une vision collective sur le devenir de nos compétences et d'obtenir la certitude de la reconnaissance de ces compétences par nos employeurs.

Enfin, elle est pour moi la clé de l'égalité entre tous les ITPE dans le déroulé de leur carrière quels que soient et ont été leurs employeurs.

Je me présente à la CAP des ITPE pour être au cœur, et dans la mesure du possible être acteur, du devenir du corps ITPE, pour défendre les intérêts collectifs et individuels des ITPE et à travers eux l'intérêt général.

### Mon parcours :

Après un master de sciences politiques à l'IEP de Lyon en parallèle de ma 3ème année d'étude à l'ENTPE, j'ai intégré le service Transports de la DREAL Bourgogne. J'y ai occupé durant 3 ans un poste de « Référent Grenelle » en charge des questions de mobilité.

Depuis janvier 2014, j'ai pris mon second poste au Cerema Territoires et ville. Je suis chargée de projet « Management de la mobilité ». Se cache sous cette appellation générique l'ensemble des mesures non coercitives pour favoriser le report modal de « l'autosolisme » vers d'autres modes de déplacements (covoiturage, transports collectifs, marche à pieds, ...).

### La voix que je veux porter en CAP...

Outre la rumeur qui aurait voulu qu'un jour un projet de fusion conduise à nous rebaptiser « Ingénieur de la République », je suis intimement convaincue de l'apport tangible et palpable des ITPE au bien public. Dans un contexte politique où certains repères se troublent et où l'action publique devient illisible pour les citoyens, **les compétences collectives et le statut des ITPE doivent être défendus et reconnus comme ciment des services publics liés à l'aménagement du territoire.** C'est une des priorités de la CAP, en mon sens. Elle devra également s'attacher à l'amélioration des conditions d'accès (et de retour) aux postes hors de nos deux ministères de rattachement : autres ministères, établissements publics, collectivités, secteur privé, ...

ton syndicat  
soulève  
des montagnes



**Snitpect-FO** la syndic'attitude